

Pour publication immédiate

Also available in English

IL EST TEMPS QUE LE CANADA ADOPTE UNE ATTITUDE « ADULTE » FACE AUX DROGUES

Des chercheurs, avocats et activistes expliqueront aux participants à un symposium les besoins du Canada en matière de politiques sur les drogues

TORONTO, 12 juin 2009 – Le principal organisme de plaidoyer au Canada sur les questions juridiques liées au VIH demande au gouvernement fédéral d'adopter des politiques nationales sur les drogues qui sont fondées sur des données probantes. Il s'agit d'un des thèmes clés qui seront abordés par un groupe d'experts ce samedi dans le cadre d'un symposium national, à Toronto.

« Il est grand temps que le Canada adopte une attitude plus adulte par rapport aux drogues », affirme Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique canadien VIH/sida. « Il existe un vaste bassin de données probantes sur la façon d'accroître la sécurité des particuliers et des collectivités, y compris la protection de la santé publique en prévenant la propagation du VIH par l'utilisation risquée de drogues. Pourtant, sur de nombreux fronts, le gouvernement ignore ou refuse d'accepter les preuves et gaspille plutôt des sommes considérables sur des approches qui ont été discréditées. Tragiquement, ces efforts mal avisés contribuent à la maladie et à la détresse. »

M. Elliott souligne plusieurs erreurs dans l'approche du gouvernement du Canada, par exemple : son insistance de faire adopter par le Parlement le projet de loi C-15, qui imposerait des sentences minimums obligatoires, alors que cette politique s'est révélée catastrophique aux États-Unis; son opposition à des sites d'injection communautaires et supervisés, alors que le programme a fait ses preuves, et la dépense de fonds pour combattre ces sites devant les tribunaux; et son refus d'adopter des programmes éprouvés de réduction des préjudices dans les prisons.

Ces questions et bien d'autres encore seront examinées par des experts lors de l'événement ce samedi. Parmi les conférenciers, on compte Dean Wilson et Shelly Tomic, demandeurs dans l'affaire qui vise à garder le site d'injection supervisé de Vancouver (Insite) ouvert. M. Wilson, ancien président du Vancouver Area Network of Drug Users (VANDU), et l'histoire d'Insite ont fait l'objet du documentaire *Fix: The Story of an Addicted City*. La professeure Carol Strike, une chercheuse reconnue en santé publique de l'Université de Toronto, fera le point sur l'état de la recherche sur les méthodes efficaces de prévention du VIH et de promotion de la santé pour les personnes

qui utilisent des drogues, et M. Elliott offrira une analyse des arguments juridiques présentés dans l'affaire Insite.

La façon de gérer la toxicomanie dans les prisons constitue un autre thème important du symposium. James Motherall et Greg Simmons, activistes de longue date pour les droits des détenus, partageront leurs points de vue en puisant dans leur expérience personnelle des années qu'ils ont passées en prison. Ralf Jürgens, un expert qui a récemment réalisé un examen complet – publié par l'Organisation mondiale de la santé – des programmes efficaces de prévention du VIH dans les prisons, donnera un aperçu des preuves qui incitent à l'action. L'avocate Sandra Chu explorera les arguments juridiques favorables à l'adoption de programmes d'échange de seringues dans les prisons fédérales du Canada, tandis que Giselle Dias soulignera ce qui doit être fait pour aborder la question du VIH. Le Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes a récemment soulevé la question des échanges de seringues dans les prisons dans le cadre de son étude sur la façon dont le Service correctionnel du Canada aborde les enjeux de santé mentale et de toxicomanie dans les pénitenciers fédéraux.

Le sénateur Pierre Nolin clôturera le symposium avec des observations au sujet des lois du Canada en matière de drogues. Le sénateur Nolin a présidé en 2002 le Comité spécial du Sénat chargé de l'examen des drogues illicites, qui avait recommandé la décriminalisation de la marijuana au Canada.

Les drogues et les prisons ne sont que deux des enjeux controversés qui feront l'objet de discussions lors du symposium cette fin de semaine. Les autres séances aborderont les thèmes suivants :

- *La criminalisation des personnes qui ont exposé d'autres personnes au VIH* sera le thème d'une conférence publique offerte par le juge Edwin Cameron de la Cour constitutionnelle de l'Afrique du Sud. Le juge Cameron, qui est le seul représentant gouvernemental ouvertement séropositif dans toute l'Afrique, dirigera en outre une discussion d'experts intitulée « Contester des accusations criminelles d'exposition au VIH et de sa transmission ». Les participants à la discussion sont les illustres avocates de la défense en matière pénale Marlys Edwardh et Lucie Joncas, l'avocate Michaela Clayton de la Namibie, Angel Parks du AIDS Committee of Toronto, ainsi que le professeur Barry Adam de l'Université de Windsor, qui dirige la première étude canadienne sur l'impact de ces poursuites criminelles.
- *La loi canadienne sur l'accès mondial aux médicaments abordables* : Tandis que le Parlement débat de la rationalisation du « Régime canadien d'accès aux médicaments » (projet de loi C-393 dans la Chambre des communes et projet de loi S-232 au Sénat), des experts évalueront les propositions visant à accroître l'accès aux médicaments pour les personnes qui en ont désespérément besoin dans les pays en développement. L'avocat Tenu Avafia du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) présentera les paramètres du débat mondial, tandis que les panélistes suivants discuteront des questions en jeu dans la réforme des lois canadiennes : le D^r Philip Berger (chef du département de

médecine familiale et communautaire à l'Hôpital St. Michael) parlera de son expérience sur le terrain au Lesotho; Bruce Clark (vice-président des Affaires réglementaires chez Apotex, le plus grand fabricant de médicaments génériques au Canada et la seule compagnie qui exporte des médicaments peu coûteux en vertu de la loi canadienne); la professeure Jillian Clare Kohler (Faculté de pharmacie à l'Université de Toronto); et Cailin Morrison (conseillère juridique en droit commercial et en droit de la propriété intellectuelle qui a travaillé dans des pays en développement).

Quelque 200 chercheurs, décideurs, avocats, activistes et organismes communautaires participeront au 1^{er} Symposium annuel sur le VIH, le droit et les droits de la personne organisé par le Réseau juridique.

Au sujet du Réseau juridique canadien VIH/sida et de ce symposium

Le Réseau juridique canadien VIH/sida fait valoir les droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida et vulnérables à l'épidémie, au Canada et dans le monde. Il accomplit ce travail à l'aide de recherches, d'analyse des lois et politiques, d'éducation, de défense et de promotion des droits et intérêts ainsi que de mobilisation communautaire. En réponse au besoin de plus d'information et d'un débat approfondi, le Réseau juridique a mis sur pied un forum annuel à l'intention des décideurs, des professionnels du droit, des chercheurs en santé, des activistes et des personnes qui vivent avec le VIH/sida ou qui y sont vulnérables. L'événement d'un jour comprendra des discussions d'experts et des ateliers de formation sur l'élaboration au Canada de lois et politiques fondées sur des données scientifiques et respectueuses des principes des droits humains (<http://www.aidslaw.ca/FR/AGA2009/index.htm>).

- 30 -

Détails :

Samedi 13 juin 2009 – 9 h à 17 h 15

Hôtel Courtyard by Marriott

475, rue Yonge (entre les rues Wood et Alexander), à Toronto

Pour consulter le programme et la liste des conférenciers, veuillez visiter le site suivant :

<http://www.aidslaw.ca/FR/AGA2009/index.htm>.

Pour plus de renseignements, y compris une biographie détaillée et de l'information sur les entrevues :

Gilles Marchildon

Réseau juridique canadien VIH/sida

Tél. : 416-595-1666, p. 228

Cell. : 647-248-2400

gmarchildon@aidslaw.ca